

Séance extraordinaire du 14 mars 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Constatation de l'avis de convocation.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1 Ratification et confirmation de la résolution 058-02-2016 concernant la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables suite à la terminaison de l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles (CDMR) au 31 mars 2016.

2.2 Attribution de mandat aux conseillers juridiques.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **14 mars à 9 h** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard Gilles Robillard Michel Lavigne

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Jean-François David a motivé son absence.

Mesdames Odette Hébert et Chantal Crête ont motivé leur absence.

Aucune personne n'assiste à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents et les en remercie.

1.1**Constatation de l'avis de convocation.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil municipal.

1.2

112-03-2016

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

113-03-2016

Ratification et confirmation de la résolution 058-02-2016 concernant la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables suite à la terminaison de l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles (CDMR) au 31 mars 2016.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution 058-02-2016 le 5 février 2016 concernant la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables (ci-après l'« entente CDMR »);

CONSIDÉRANT QUE cette résolution contient certaines décisions qui exigeaient le vote de la majorité absolue des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, il y a lieu de soumettre à nouveau pour décision ladite résolution à cet égard, pour des fins de ratification et de confirmation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, en conséquence, de confirmer la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables et de confirmer le choix des candidats retenus pour assurer ce service à compter du 1^{er} avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil ratifie et confirme la résolution 058-02-2016 adoptée le 5 février 2016;

QU'à cette fin, le texte de la résolution 058-02-2016 fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil confirme à nouveau qu'à compter du 1^{er} avril 2016, le service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables de l'entente CDMR est aboli;

QUE, notamment, le conseil ratifie et confirme l'abolition du poste de responsable récupération, recyclage, réutilisation et valorisation des matières résiduelles des quatre(4) municipalités, occupé par monsieur Julien Boivin, à compter du 1^{er} avril 2016;

QUE le conseil ratifie et confirme la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables et confirme et ratifie le choix des candidats retenus pour assurer ce service à compter du 1^{er} avril 2016, tel qu'édicte à la résolution 058-02-2016;

QUE la présente résolution soit remise en main propre pour valoir signification, à l'employé concerné.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
Municipalité de Chénéville
Municipalité de Montpellier
Municipalité de Duhamel
Me Marc Tremblay, Deveau Avocats
Monsieur Julien Boivin

2.2

114-03-2016

Attribution de mandat aux conseillers juridiques.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un avis d'audience pour le 5 mai 2016 concernant une plainte de destitution en vertu du *Code municipal du Québec* dans le dossier CM-2016-1270, devant le Tribunal administratif du travail (TAT);

CONSIDÉRANT QUE cette plainte est en lien avec la restructuration du service de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables suite à la terminaison de l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles (CDMR) au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que la Municipalité soit représentée par des procureurs en lien avec cette plainte, afin de défendre les intérêts de toutes les municipalités participantes à l'entente CDMR;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil mandate le cabinet Deveau avocats afin de représenter la Municipalité devant le Tribunal administratif du travail concernant la plainte de destitution dans le dossier CM-2016-1270.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Municipalité de Montpellier

Municipalité de Duhamel

Me Marc Tremblay, Deveau Avocats

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucun citoyen à l'assemblée.

4.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

115-03-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 9 h 05.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier